

PROCÉDURE D'ACCUEIL DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP



SAISON 2023-2024

C
A
N
D
I
D
A
T

ACCOMPAGNEMENT LA CANDIDATURE

- Prise de contact référent handicap afin d'expliquer les conditions d'accueil et contraintes liées à la structure.
- Informations sur le suivi mis en place en formation.
- Suivi de la candidature (lien candidat/ entreprises).
- Orientation vers CAP Emploi/ FFH le cas échéant.
- Contact et suivi avec le référent insertion accompagnant (FFH, Pôle Emploi, Mission locale).

IDENTIFICATION

- Par le réseau Handicap (CAP Emploi, Pôle emploi, Mission Locale, FFH...)
- Déclaratif VIA notre formulaire de candidature.
- Déclaratif lors d'un entretien individuel (bilan de positionnement, assistante de formation, accueil...)

ALERTE RÉFÉRENT HANDICAP

A
C
C
O
M
P
A
G
N
E
R

A
C
C
O
M
P
A
G
N
E
R

SUIVI DE LA MISE EN PLACE DES ADAPTATIONS

Le Référent handicap fait lien avec CAP Emploi, l'employeur, les équipes pédagogiques afin de s'assurer de la mise en œuvre.

AMÉNAGEMENT DES EXAMENS

Montage du dossier d'aménagements d'examens (1/3 temps, assistance humaine, aménagements matériels, etc...)

ENTRETIENS ET ANALYSE DE LA SITUATION DE HANDICAP

Le référent Handicap rencontre l'apprenant dans les premières semaines du contrat afin d'évaluer les adaptations éventuelles.

SUIVI TOUT AU LONG DE LA FORMATION

Le Référent handicap est disponible pour l'apprenant si une nouvelle difficulté se présente dans son parcours de formation.

S
U
I
V
R
E

D
I
P
L
O
M
E

MISE EN RELATION AVEC LES ACTEURS DE L'INSERTION

Le référent Handicap s'assure de la prise de relais de l'insertion professionnelle de l'alternant sortant suite à l'obtention du diplôme.

ACCOMPAGNEMENT À LA POURSUITE

Le COREG EPGV IDF accompagne l'apprenant dans ses recherches d'alternance en vue de poursuivre sa montée en compétence par le biais d'un diplôme complémentaire ou supérieur.

I
N
S
E
R
E
R

CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP :

Mehdi VIGNERON - mehdi.vigneron@comite-epgv.fr / 06.13.74.19.93